

## Danville s'attaque à la qualité de son eau potable



Jacques Hémond  
Archives La Tribune

**Yvan Provencher**  
La Tribune

(Danville) La municipalité de Danville prévoit procéder à la réfection et à la modernisation de son usine de filtration des eaux d'ici deux ans, en plus de poser divers gestes concrets afin d'assurer à long terme la qualité et la performance de son réseau de distribution d'eau potable.

À cet effet, un mandat sera vraisemblablement accordé à une firme spécialisée dans les prochaines semaines. La municipalité éprouve des problèmes sporadiques en ce qui a trait à l'eau potable avec un taux plus élevé de THM au printemps, bien que cette situation ne soit pas alarmante. Rappelons que la municipalité s'approvisionne dans la rivière Danville. L'usine actuelle de filtration date de 1963 et elle a été rénovée partiellement en 2004. Des travaux doivent être réalisés pour améliorer la qualité des eaux et répondre aux nouvelles exigences gouvernementales.

«C'est notre priorité pour les prochaines années, assure le maire de Danville, Jacques Hémond. Les règles relatives à la récupération de la taxe d'accise sur l'essence, dont nous avons obtenu près de 1 M \$ jusqu'ici, nous obligent à régler d'abord et avant tout le problème de l'eau potable, sa conformité aux

nouvelles normes, préalablement aux autres types d'infrastructures, et c'est normal qu'il en soit ainsi. On doit non seulement desservir, mais aussi protéger notre population.»

Outre la réfection de son usine, la municipalité utilisera dorénavant avec une nouvelle procédure directionnelle de rinçage de son réseau, un mandat en ce sens étant en réalisation par la firme Enviro Conseil.

Depuis deux ans, la municipalité a procédé à l'embauche d'un technicien en eau pour gérer son usine et améliorer son service d'exploitation du réseau de distribution de l'eau potable. Le remplacement d'une conduite principale sur la rue du Carmel a permis d'augmenter la pression d'eau disponible, d'éliminer les problèmes de gel des conduites, d'accroître la capacité de desserte du parc industriel actuellement en développement tout en améliorant la qualité de l'eau distribuée.

Le maire de Danville conclut en rappelant que cette priorisation s'inscrit tout à fait dans les priorités gouvernementales au chapitre des infrastructures, ce qui devrait permettre d'obtenir l'aide financière nécessaire à la réalisation des travaux projetés en respectant la capacité de payer des citoyens.